

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 18-janv.-2018 Numéro de révision 3

1. Identification

Nom du produit HINC II, Restriction Enzyme

Cat No.: BP3370-1; BP3370-5; BP3370-7

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Pas d'alimentation, de drogues, de pesticides ou de produits biocides

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Fabricant

Fisher Scientific One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Tel: (201) 796-7100

Emergency Telephone Number

CHEMTREC®, Outside the USA: 001-703-527-3887 CHEMTREC®, Inside the USA: 800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Non classé en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Éléments d'étiquetage

Pas nécessaire.

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
HINC II, Restriction Enzyme	NA	50.0
Glycerin	56-81-5	50.0

4. Premiers soins

HINC II, Restriction Enzyme

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Inhalation Amener la victime à l'air libre.

Ingestion NE PAS faire vomir.

Symptômes et effets les plus

importants

Aucun renseignement disponible.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponibleSensibilité aux chocsAucun renseignement disponibleSensibilité aux déchargesAucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Aucun connu

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
1 0 0 N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection personnelle.

Précautions environnementales Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Aucun renseignement disponible.

7. Manutention et stockage

Manutention S'assurer une ventilation adéquate.

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Mesures de contrôle de l'exposition / protection individuelle

<u>Directives relatives à l'exposition</u> Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition

occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					

Г	Observation	TIA/A 40/3	TIA/A 40/3	TMA 4013	() ((1) T)A(A	
- 1	Glycerin	I WA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	(Vacated) TWA:	
-			TWA: 3 mg/m ³		10 mg/m ³	
			_		(Vacated) TWA:	
					5 mg/m ³	
-					TWA: 15 mg/m ³	
					TWA: 5 mg/m ³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
OSHA - Sécurité et administration de la santé

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
	fabricant		éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Aspect Incolore

OdeurAucun renseignement disponibleSeuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponible

рΗ

Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

Point d'éclair

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures
Inférieure
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur
Aucun renseignement disponible
Densité
Aucun renseignement disponible
Aucun donnée disponible

 Coefficient de partage octanol: eau
 Aucune donnée disponible

 Température d'auto-inflammation
 Aucun renseignement disponible

 Température de décomposition
 Aucun renseignement disponible

 Viscosité
 Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Danger de réactionAucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Polymérisation dangereuseUne polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanéeCompte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Glycerin	12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Rabbit)	> 2.75 mg/L/4h (Rat)(mist)

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

 Irritation
 Aucun renseignement disponible

 Sensibilisation
 Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique

HINC II, Restriction Enzyme

| HINC II, Restriction
Enzyme | NA | Non inscrit(e) |
|--------------------------------|---------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Glycerin | 56-81-5 | Non inscrit(e) |

Effets mutagènes

Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction

Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement

Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique STOT - exposition répétée

Aucun connu Aucun connu

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Glycerin	Non inscrit(e)	LC50: 51 - 57 mL/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss)	Non inscrit(e)	EC50: > 500 mg/L, 24h (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Composant	Log Poctanol/eau
Glycerin	-1.76

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1845

Nom officiel d'expédition CARBON DIOXIDE, SOLID

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

TMD

No ONU UN1845

Nom officiel d'expédition CARBON DIOXIDE, SOLID

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

HINC II, Restriction Enzyme

IATA

No ONU UN1845

Nom officiel d'expédition CARBON DIOXIDE, SOLID

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN1845

Nom officiel d'expédition CARBON DIOXIDE, SOLID

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	DSL	NDSL	TSCA	EINECS	ELINCS	NLP	PICCS	ENCS	AICS	IECSC	KECL
Glycerin	Х	-	Х	200-289-5	-		Χ	Χ	Х	Х	Х

Canada

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de révision18-janv.-2018Date d'impression18-janv.-2018

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité